

Révision de la politique sur la radio commerciale : l'ADISQ propose de nouvelles mesures pour faire augmenter l'écoute de la musique d'ici

Montréal, le 30 mars 2021 – Dans le cadre de la révision de la Politique sur la radio commerciale, l'ADISQ vient de présenter au CRTC une proposition innovante et audacieuse afin d'**augmenter la découvrabilité de la musique francophone et québécoise dans toute sa diversité sur les ondes des radios commerciales**. Pour ce faire, l'ADISQ **mise sur les heures de grande écoute** : elles doivent être élargies pour refléter la présence réelle de l'auditoire et la musique en français doit y occuper la part de 55% déjà prévue à la réglementation, mais dans les faits loin d'être atteinte en raison de l'utilisation abusive de montages de musique anglophones, une pratique qui doit cesser. **De plus, la moitié de cette musique devrait dorénavant être consacrée à des artistes émergents et à des nouveautés d'artistes établis**. En revanche, l'Association consent à accorder davantage de souplesse aux radiodiffuseurs en dehors des heures de grande écoute.

Cette proposition a pour point de départ un constat d'échec : les quotas visant à assurer une forte présence de la musique en français sont contournés par deux stratagèmes généralisés, soit l'utilisation de montages de musique anglophone et la concentration extrême de la musique francophone au moment où l'auditoire est le plus faible.

Cette proposition phare forme un tout indissociable, auquel s'ajoutent d'autres demandes visant à augmenter la diversité sur les ondes. Pour l'ADISQ, si elle est adoptée, cette proposition augmentera significativement l'écoute de musique en français à la radio tout en accordant aux radiodiffuseurs davantage de souplesse.

« Renoncer au symbolique 65% pour augmenter la découvrabilité de notre musique ? C'est le pari que nous faisons. Plutôt que de plaider pour le maintien d'un *statu quo* qui nous sert mal depuis trop longtemps, nous avons cherché à mettre en place des règles efficaces, pragmatiques et dont l'impact sera significatif pour la musique d'ici! », a affirmé la vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale de l'ADISQ, Solange Drouin.

« Encore aujourd'hui, les radios possèdent ce puissant pouvoir de faire découvrir et aimer la musique d'ici à un vaste public. Nous sommes convaincus qu'un plus grand nombre d'artistes pourraient et devraient y avoir accès par l'entremise de ces partenaires locaux si précieux. Ce serait d'ailleurs bénéfique pour les radios aussi : nous l'avons vu pendant la pandémie, notre musique est une force, elle nous rassemble. Il est temps de cesser de prétendre que notre musique est un obstacle au succès commercial des radios. », a déclaré le président de l'ADISQ, Philippe Archambault.

L'ADISQ propose aussi de repenser les bases du financement de la production musicale par les radios commerciales, particulièrement celles appartenant à des grands groupes de radiodiffusion, afin qu'un niveau de financement adéquat soit maintenu au cours des prochaines années. Elle demande aussi au CRTC d'établir un nouvel équilibre linguistique se détachant de critères liés à la géographie ou à la démographie dans le partage des sommes, afin que les fonds francophones de soutien à la musique bénéficient en tout temps d'un soutien minimal de 40%.